

REGLEMENT de la SAINTE ROSE 2025 / ET QUE LA FETE SOIT BELLE !!!

PRÉLIMINAIRE

La Sainté Rose est une manifestation solidaire s'inscrivant dans le cadre d'Octobre rose. Les bénéfices sont reversés à la Ligue contre le cancer (Comité de la Loire) pour l'accompagnement des patients du territoire ligérien.

La manifestation pédestre, objet du présent règlement est interdite à tous engins à roue(s), hors ceux de l'organisation et autorisés par celle-ci (joëlette, fauteuil et poussettes pour enfants autorisées en fin de cortège). Le présent règlement définit les règles applicables à l'ensemble de la manifestation.

La Sainté Rose 2025 est organisée sans contrainte sanitaire particulière à ce jour et en respect des règles de sécurité imposées. Son organisation et son règlement pourront être modifiés selon les conditions sanitaires et sécuritaires du moment.

Dans un souci de protection de l'ensemble du public accueilli, votre participation sera conditionnée au respect des consignes en vigueur à date.

La manifestation "La Sainté Rose" est organisée par les bénévoles de l'association Loi 1901 "La Sainté Rose" avec le soutien de la Ville de Saint-Etienne, de partenaires, d'associations amies et de bénévoles occasionnels. Le siège social est hébergé par la Ligue contre le cancer Loire. Contact : <https://lasaintrose.fr/contact/>

Art 1 : DATES & HORAIRES - LIEUX - NATURE DE LA MANIFESTATION

***DATES & HORAIRES :**

– Dimanche 05 octobre 2025 :

La manifestation se déroulera le dimanche 05 octobre 2025, sauf avis contraire des autorités compétentes selon les règles sanitaires et de sécurité du moment ou autre raison impérieuse. Le site sera accessible de 8h à 15h.

– Samedi 04 octobre 2025 de 10H à 17H30 :

Le retrait des dossards est très fortement conseillé le samedi 04 octobre de 10h à 18h au Parc des Expositions de Saint-Etienne (Parc Expo - Bd Jules Janin, Allée des Olympiades)

Bien que déconseillé, les retraits seront également possible le dimanche 05 octobre de 8h30 à 10h00 uniquement.

***LIEUX :**

Samedi / Retrait Dossard & T-shirt : Parc des Expositions St-Etienne (Parc Expo - Bd Jules Janin, allée des Olympiades)

Dimanche : Parc des Expositions

- *Accueil retrait dossard dernière minute*
- **Départ-arrivée marche-course / Village Partenaires-Animation**

Accès à l'évènement : Bd Jules Janin. **Privilégiez l'utilisation des transports en commun et le co-voiturage / Parkings Zénith, Parc des sports de l'Etivallière ...**

***NATURE DE L'EVENEMENT :**

Cette manifestation n'est pas une compétition : pas de chrono ni de classement. Venez en famille, entre amis et collègues ou en mode sportif.

! Manifestation limitée à 6000 participants (Hors course Matrus) :

1 course enfant "Les Matrus" de 4 à 10 ans + 3 parcours tout public à **allure libre (marche ou course)**.

Des cadeaux sont remis sous forme de lots par tirage au sort.

Les parcours sont entièrement balisés et sécurisés à la fois par les bénévoles de l'équipe organisatrice et la Police Municipale.

Le Village Partenaires-Animation est ouvert à tous (Restauration et Stands)

Art 2: ORGANISATEUR

La manifestation « La Sainté Rose » est organisée par l'association Loi 1901 du même nom créé en 2023, avec :

- le soutien de la ville de Saint-Etienne,
- l'accompagnement de partenaires indispensables (Cf tous nos partenaires et amis dans la rubrique "Ils nous soutiennent" sur notre [site internet](#))
- la participation de plus de 100 bénévoles occasionnels le jour de l'évènement
- De nombreuses associations amies.

Les bénéfices ainsi que les dons sont reversés à la Ligue contre le Cancer Loire.

Contact : www.lasaintrose.fr / lasaintrose@outlook.fr

Art 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toute participation nécessite une inscription et un dossard 2025 retiré sur présentation d'une pièce d'identité.

3-1 : Epreuves enfants : Les Matrus

Epreuves réservées aux enfants de 4 ans à 10 ans : années de naissance entre 2015 et 2021

Départ en trois vagues par tranche d'âge sur des distances adaptées (400, 500 et 800m)

Une autorisation parentale (*téléchargeable lors de l'inscription en ligne*) doit obligatoirement être présentée au retrait des dossards pour les participants mineurs

3-2 : **Marche-course loisir allure libre (pas de chrono)**

La Grabotte (3km), La Pampille (5km) & La Jarjille (8km)

Ces épreuves en « allure libre » sont ouvertes à tous sans condition d'âge.

Les participants sont dispensés de fournir un certificat médical ou une licence.

Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte.

Parcours permettant la participation de joëlettes, fauteuils et poussettes pour enfants (autorisées en fin de cortège).

3-3 : Animaux

Nos amis les animaux ne sont pas autorisés ni sur le site ni sur les parcours.

3-4 : Village Partenaires-Animation

Petite restauration / Buvette / Boutique Sainté Rose / Stands d'information / Animation

Art 4 : ASSURANCES

4-1 : Responsabilité civile

Conformément à la loi, l'association organisatrice a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile pour la durée de la manifestation auprès du Crédit Agricole (SMACL Assurances).

4-2 : Individuelle accident et responsabilité civile

Il incombe aux participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance ou de non respect du règlement et des consignes.

Art 5 : INSCRIPTIONS / T-SHIRT SOLIDAIRE

5-1 : T-Shirt Solidaire : si vous ne souhaitez pas vous déplacer, vous pouvez acheter un T-shirt solidaire au prix d'une inscription (15€), **à récupérer la veille** selon les modalités de retrait Dossards/T-shirt

5-2 : Inscriptions - Tarifs (*frais d'inscription inclus*)

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE à partir de notre site internet :

- inscription individuelle

Parcours tout public La GRABOTTE (3 km), La PAMPILLE (5 km), La JARJILLE (8 km) :

Adultes & jeunes à partir de 10 ans :

15 Euros avec T-Shirt & Dossard OU 11 Euros sans T-Shirt & avec Dossard (réutilisation d'un T-Shirt des années précédentes).

Parcours des **Matrus** (Enfants de 4 à 10 ans) : **5 Euros** avec T-shirt et Dossard

- inscription par équipe (tarif identique aux inscriptions individuelles) : **pour les équipes « entreprises » de plus de 10 personnes nous consulter via l'adresse**
lasaintrose.partanim@outlook.fr

5-3 : Clôture des inscriptions (6000 participants maximum hors course Matrus)

! Clôture des inscriptions dès que le nombre maximum de 6000 participants inscrits est atteint.

L'organisateur se réserve le droit d'anticiper la date annoncée "au plus tard" !

Clôture des inscriptions des équipes de plus de 10 personnes au plus tard le 12 septembre selon le nombre de dossards disponibles à date.

Clôture prévisionnelle des inscriptions individuelles au plus tard selon le nombre de dossards disponibles à date : mercredi 1er octobre minuit.

5-4 : Droits d'inscription

Les droits d'engagement sur les parcours donnent droit à :

- **un Dossard (obligatoire) + un T-Shirt Sainté-Rose** (*selon tailles et stocks disponibles*) pour :
 - les personnes de plus de 10 ans payant 15€
 - les enfants inscrits à la course des Matrus payant 5€
- **un Dossard (obligatoire) sans T-Shirt pour les personnes payant 11€**
! Pour limiter l'impact écologique vous pourrez faire le choix de faire une inscription sans T-Shirt 2025 et d'utiliser un T-Shirt des années précédentes tout en restant en accord avec le symbole du T-Shirt rose de l'évènement.
- la sécurité des participants sur le parcours
- l'accès au Village Partenaires-Animation
- la participation au tirage au sort de lots

5-5 : Rétractation

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non participation.

Art 6 : MODIFICATION - ANNULATION

6-1 : Force majeure / Annulation

En cas de force majeure ou sur requête de l'autorité administrative, pour des raisons sanitaires ou de sécurité, **l'organisateur se réserve la faculté à tout instant de mettre fin à la manifestation en cours, de modifier les parcours ou d'annuler la manifestation.** Les participants en seront prévenus par tous nos moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation.

Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre. Votre contribution restera solidaire aux patients accompagnés par la Ligue contre le cancer Loire.

6-2 : Récupération des T-shirts en cas d'annulation

Si les conditions ne nous permettent pas de donner le départ de la Sainte Rose, les modalités de distribution du T-shirt correspondant à une inscription seront organisées aux mieux et communiquées par différents moyens de communication (site internet, page Facebook, messagerie électronique).

Art 7 : SECURITE

7-1 : Mesures barrières sanitaires

Si nécessaire, des mesures adaptées seront mises en œuvres pour se conformer aux directives de l'autorité administrative à la date de la manifestation.

Tous nos moyens de communication seront utilisés pour vous indiquer les obligations du moment (Informations sur notre site internet & page Facebook ainsi que sur votre messagerie électronique)

Pour le maintien de l'événement et la protection de tous nous vous demanderons de vous conformer à ces mesures.

7-2 : Plan Vigipirate

Ne connaissant pas à l'avance le niveau du dispositif plan vigipirate à date de la Sainté Rose, **il est conseillé de limiter vos bagages à main pour faciliter le contrôle à l'entrée du village de la manifestation.**

7-3 : Différents Parcours

- Les Matrus (300, 500 ou 800m par tranche d'âge) : entièrement tracé dans le Parc François Mitterrand côté rue Raymond Sommet

- La Grabotte (3km) : en ville sur voies sécurisées et sur voies vertes

- La Pampille (5km) & La Jarjille (8km) : en ville sur voies sécurisées et sur voies vertes

Des bénévoles et la Police Municipale seront postés en plusieurs points du parcours pour guider et sécuriser certains passages. Merci de respecter leurs informations. Il est rappelé que les participants ne sont en aucun cas prioritaires sur les véhicules et en particulier lors des traversées de routes et de lignes de tramway.

7-4 : Les secours

Un dispositif de secours est assuré par la Croix-Rouge.

Tout participant est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre participant, dans l'attente des secours.

Art 8 : DROIT A L'IMAGE

De par leur participation, les participants renoncent à tout droit personnel à image (fixe ou audiovisuelle) et autorisent l'organisateur ainsi que les ayants droit et partenaires à utiliser celle-ci, prises à l'occasion de sa participation à la Sainté Rose, sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, selon la loi, les règlements ou les traités en vigueur.

Art 9 : RGPD (Le règlement général sur la protection des données)

Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français.

Conformément à cette règle, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

L'organisateur s'engage à ne faire aucun usage des données collectées en dehors de la Sainté Rose.

Art 10: EVENEMENT ECO-RESPONSABLE

- **Venez avec votre gobelet personnel OU utilisez des écocup Sainté Rose en vente sur place, ainsi que des gobelets consignés.**
- Aucune bouteille d'eau ne sera distribuée au ravitaillement à l'arrivée. **Vous aurez accès à de l'eau à l'aide de votre gobelet.**
- **Vous avez le choix d'utiliser un T-Shirts d'une année précédente pour limiter votre impact écologique.**
- La Buvette propose uniquement des produits locaux.
- Objectif zéro déchet, des containers de tri sélectif seront à disposition sur le site.
- Mise en place de toilettes sèches

Art 11 : ACCEPTATION COMPLETE DU REGLEMENT

Tout participant s'inscrivant à la Sainté Rose reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sans réserve.

Le règlement sera affiché sur site le jour de la manifestation.